

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Eau et environnement

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Gestion des ressources naturelles terrestres et marines

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Eau et environnement*, dispensée depuis 2004, par l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'Università di Corsica Pasquale Paoli, a pour objectif de former des scientifiques spécialisés dans le traitement et la gestion de l'eau, capables d'assurer des activités d'aide à la conception, à la mise en œuvre et à la gestion d'ouvrages techniques et d'assister des décideurs institutionnels ou privés en milieu urbain ou agricole dans le contexte du développement durable. Les publics visés par cette formation sont des titulaires d'un niveau bac+2 qui souhaitent s'intégrer rapidement dans la vie active et des professionnels désirant se perfectionner ou se remettre à niveau. Cette licence est en effet organisée afin d'accueillir des publics en formation initiale et en formation continue en alternance. La majorité de la formation en alternance est réalisée en contrat d'apprentissage. Les compétences acquises au cours de cette formation pluridisciplinaire comportent à la fois les aspects techniques, scientifiques et réglementaires de la protection de la ressource en eau. Les diplômés exercent des métiers de techniciens supérieurs ou assistants-ingénieurs (niveau bac+3) dans le domaine de la gestion et du traitement de l'eau, des aspects et impacts environnementaux, pour la mise en place de collectes sélectives, déchetteries.

Analyse

Objectifs
<p>La licence professionnelle (LP) <i>Eau et environnement</i>, dont les objectifs sont clairement présentés, vise à former des scientifiques dont les compétences s'articulent entre un pôle technique relevant de l'hydraulique, un pôle relevant des procédures juridiques et réglementaires et un pôle intégratif de résolution de problèmes environnementaux. Les fonctions visées sont celles de l'aide à la conception de projets en collaboration avec un/des ingénieurs, de l'étude d'impact et du diagnostic, de l'aide à la gestion et au contrôle qualité d'installations complexes et du conseil auprès de décideurs publics ou privés. Les métiers potentiels peuvent s'exercer dans des bureaux d'études, des collectivités ou des sociétés de traitement de l'eau, des stations d'épuration, des usines de production d'eau potable, des laboratoires d'analyse de l'eau, des unités de <i>process</i> industriels ou de traitements des déchets. Bien que les objectifs professionnels soient clairement établis, la LP sert localement de tremplin vers une poursuite d'études en master.</p>
Organisation
<p>La formation comporte 574 heures d'enseignement présentiel (27 % de travaux pratiques -TP, 24 % de travaux dirigés -TD et 49 % de cours magistraux -CM). L'unité d'enseignement 1 (UE1) comprend des enseignements transversaux (langue et informatique) et des enseignements de remise à niveau disciplinaire. L'UE2 est consacrée à des enseignements réglementaires dispensés sous forme de CM. Les UE 3 et 4, composés d'enseignements scientifiques (chimie, hydrogéologie, eau et agriculture, écologie) et techniques (traitement stockage, distribution recyclage), comportent des CM, TD et TP. Au premier semestre (S1), une UE de projet tuteuré (150 heures de travail étudiant) consiste en la</p>

réalisation, en équipe, d'un projet proposé par un professionnel ou un enseignant. L'année de formation se termine par un stage individuel en activité ou entreprise d'une durée minimum de 13 semaines. La licence est organisée afin de permettre une formation en alternance de 21 semaines de cours et 14 semaines en entreprise hors stage individuel. Ceci permet aux alternants non insulaires d'effectuer leurs semaines de formation en Corse et aux alternants résidant en Corse d'effectuer leurs semaines en entreprise hors de Corse. Cette alternance a exclusivement été réalisée au cours des cinq dernières années sous la forme de contrats d'apprentissage encadrés en collaboration avec le CFA UNIV (centre de formation d'apprentis universitaires) en région Corse. Les aménagements permettant l'accueil de ces différents publics sont les suivants : les étudiants réalisent leur projet d'étude (tuteuré) pendant que les apprentis sont en entreprise. Pour ces derniers, le projet tuteuré est remplacé par un rapport concernant les missions réalisées au sein de l'entreprise. L'équipe pédagogique doit veiller à ce que les différents objectifs de formation poursuivis dans le cadre de l'alternance soient clairement identifiés. Les missions relevant d'une démarche de projet au sein de l'entreprise doivent permettre de valider l'UE projet tuteuré indépendamment de la validation du stage de fin d'études en entreprise. L'organisation est cohérente avec les objectifs de professionnalisation de la licence.

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle *Eau et environnement* (LPEE) offre la possibilité aux étudiants de niveau bac+2 (deuxième année de licence - L2, brevet de technicien supérieur - BTS ou diplôme universitaire de technologie - DUT *Génie biologique, Génie Chimique* ou *Hygiène et sécurité*) de suivre une formation diplômante en adéquation avec le développement de la démarche environnementale au niveau régional. Les autres formations permettant le même type de débouché sont réparties sur le continent. Cette licence professionnelle complète le panel des formations constitué des DUT, de la licence *Sciences de la vie* et du master *Gestion de l'environnement et valorisation des ressources naturelle* de l'Università di Corsica Pasquale Paoli (UCPP). Son positionnement dans l'offre de formation de l'UCPP est donc cohérent.

Par ailleurs, 19 entreprises, organismes ou institutions locales représentent des partenaires privilégiés dans la formation et l'insertion professionnelle des étudiants. Leur implication dans le fonctionnement de la LP confère une bonne réactivité aux changements dans l'environnement socio-économique local. La collectivité territoriale de Corse et la taxe d'apprentissage versée par les entreprises assure un soutien financier à la formation. Au niveau local, cette formation bénéficie donc d'un important soutien des acteurs socio-économiques de la gestion de l'eau exprimé dans les lettres de soutien jointes au dossier. Par ailleurs, la restructuration des réseaux d'eaux de l'île devrait engendrer une demande de personnel qualifié dans la prochaine décennie. À une échelle plus globale, l'essor des systèmes de *management* environnemental devrait favoriser l'insertion professionnelle des diplômés.

L'adossement recherche est dans une moindre mesure, un soutien à la formation : la gestion de l'eau est un axe de recherche du laboratoire Sciences pour l'environnement (SPE, unité mixte de recherche du CNRS - UMR CNRS 6134) au travers de son projet de recherche GEM (Gestion et Valorisation des eaux méditerranéennes), et la plateforme STELLA MARE (*Sustainable TEchnologies for Littoral Aquaculture and MARine REsearch*) est centrée sur l'ingénierie écologique en domaine littoral et marin.

Equipe pédagogique

L'équipe de formation présente un bon équilibre entre enseignants et professionnels puisque 50 % des enseignements sont assurées par six professionnels et deux professeurs associés (PAST) et 40 % par des enseignants-chercheurs. Une PAST (responsable qualité sécurité environnement - QSE et ressources humaines - RH) assure la responsabilité pédagogique et logistique de l'ensemble de la LP. Elle forme avec un maître de conférences et un professionnel une équipe restreinte qui participe aux commissions de recrutement, d'habilitation des sujets de projets tuteurés et de stages, d'évaluation des stages et au comité de pilotage de l'apprentissage. Pour ces différentes missions, cette équipe est renforcée par la participation de différents intervenants de la formation (enseignants ou professionnels). L'équipe pédagogique se réunit aux dates clefs alors que les comités se réunissent une fois par semestre. Le pilotage est complété par un conseil de perfectionnement constitué de quatre enseignants et quatre professionnels. La répartition des responsabilités est cohérente et permet une réelle implication des professionnels. Il est toutefois regrettable que les étudiants ne participent pas au conseil de perfectionnement.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

L'effectif des promotions fluctue de 15 (promotion 2012 à 2014) à 25 étudiants au maximum (promotions 2015 et 2016) en fonction de la qualité des dossiers retenus. La formation est attractive aussi bien localement que nationalement (80 % des dossiers d'étudiants proviennent d'autres universités). Parmi la soixantaine de dossiers reçus annuellement, 46 % proviennent de titulaires de BTS (brevet de technicien supérieur) ou BTSA (brevet de technicien supérieur agricole), 25 % de DUT (diplôme universitaire de technologie), 10 % de L2 et 3 % de DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques). Le recrutement concerne à 40 % des titulaires de BTS, 40 % de DUT et 20 % de L2. Aucun étudiant n'a été inscrit en contrat de professionnalisation, en formation continue ou dans la cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Le nombre de contrats d'apprentissage tend à se stabiliser à six contrats soit 25 % des étudiants. Le taux de réussite globalement stable depuis une dizaine d'année est bon (90 %).

Parmi les diplômés de 2013 et 2015, seuls 16 % déclarent être en emploi alors que 76 % ont poursuivi leurs études et ce, majoritairement dans le master local *Gestion de l'environnement et valorisation des ressources naturelles* avec un taux

de réussite excellent (100 %). Sur les six dernières années, les pourcentages sont comparables (10 % des diplômés en recherche d'emploi et 12 % de diplômés en emploi sans poursuite d'études immédiates). Une liste de 19 emplois occupés par les diplômés permet de constater que la très grande majorité d'entre eux (15 sur 19) le sont en entreprise avec un niveau de technicien ou plus mais parfois dans des fonctions ne relevant pas du cœur de la formation. Le développement de l'alternance et de la formation continue est un axe d'amélioration de la formation et d'augmentation de son attractivité qui pourrait permettre d'augmenter le taux d'insertion professionnelle directe, qui demeure faible.

Place de la recherche

Le lien entre l'enseignement et la recherche est assuré par la participation à l'enseignement de cinq enseignants-chercheurs, deux PAST et un ingénieur de recherche de l'UMR CNRS 6134, pour 30 % du total. Leurs différentes activités pédagogiques permettent de sensibiliser les étudiants de la LP à différentes thématiques de recherche concernant l'hydrogéologie, la biodiversité aquatique, la reproduction et la croissance d'espèces d'intérêt commercial et l'impact de l'anthropisation sur les écosystèmes aquatiques. Ces thématiques sont développées en collaboration et valorisées avec différents acteurs socio-économiques (aquaculteurs, pêcheurs, Électricité de France - EDF, communes, collectivité territoriale, etc.) représentant autant de partenaires professionnels potentiels pour la formation. Cela ouvre des perspectives intéressantes aussi bien en termes de formation disciplinaire ou professionnelle dans le cadre des projets tuteurés et des stages et qu'en termes d'insertion professionnelle des diplômés.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est au cœur du dispositif pédagogique de la licence professionnelle. Elle est déclinée grâce aux modalités pédagogiques mises en œuvre dans de nombreuses UE qui privilégient la mise en situation professionnelle comme par exemple la réalisation d'un projet tuteuré préparant le stage en entreprise pour les étudiants en formation initiale. L'expérience professionnelle est accrue pour les alternants pour lesquels les missions en entreprise remplacent ce projet tuteuré. Les entreprises sont satisfaites des étudiants accueillis en stage car elles proposent un emploi à un certain nombre d'entre eux. Le partenariat étroit avec de nombreux professionnels spécialisés en environnement permet non seulement d'aborder certaines thématiques dans une optique professionnelle mais également une bonne réactivité de la formation aux demandes émanant du milieu professionnel grâce à son intégration dans le pilotage de la formation. Les étudiants bénéficient enfin d'aides à l'insertion professionnelle sous la forme d'une UE de professionnalisation, d'ateliers animés par la plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle (POIP) de l'Université et d'un séminaire dédié à la rencontre de chefs d'entreprises et à la recherche de stage, de contrat d'alternance et d'emploi. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), fournie dans le dossier, ne correspond pas à la formation évaluée.

Place des projets et des stages

Le projet tuteuré et le stage constituent deux unités d'enseignement (5 et 6) qui sont des éléments fondamentaux et complémentaires de la formation représentant 33 % des ECTS (*European Credit Transfert System*) et 30 % des coefficients. Les modalités de sélection des sujets ou missions, d'encadrement des projets et des stages ainsi que leur validation, font l'objet de procédures pertinentes. Le projet encadré par un tuteur pédagogique est réalisé en binôme par les étudiants en formation initiale et se déroule sur trois périodes d'un mois. Il donne lieu à rédaction d'un rapport et une soutenance orale alors que les alternants font une présentation orale de leurs missions dans l'entreprise. Le stage en entreprise d'une durée de 13 semaines est recherché de manière autonome par les étudiants qui disposent d'aides apportées par le bureau des stages. Les stagiaires bénéficient d'un suivi par un membre de l'équipe pédagogique et par un tuteur professionnel de l'entreprise qui remplit une fiche d'évaluation et sera invité à la soutenance orale. L'évaluation du stage comprend la rédaction d'un rapport et une soutenance orale. Les jurys sont composés de membres de l'équipe pédagogique et de professionnels. Ces modalités semblent donc tout à fait cohérentes avec les objectifs de professionnalisation visés par une LP.

Place de l'international

L'UE de préparation à la vie professionnelle comporte un enseignement de 24 heures d'anglais. Les étudiants de l'Università di Corsica Pasquale Paoli ont la possibilité d'effectuer une mobilité de stage ou de formation à l'international (en Europe et hors Europe) par le biais de plusieurs programmes. Bien que le bureau des relations internationales organise une réunion d'information sur ces différents programmes et diffuse toute l'année des offres incluant des séjours pour des études, des stages, des écoles de langue etc., aucun étudiant de LP n'a effectué de mobilité sortante à l'international au cours des cinq dernières années. En 2016, bien qu'il y ait eu un nombre important de demandes Campus France (18 demandes), seules quatre d'entre elles ont reçu un avis favorable mais aucune ne s'est traduite par une mobilité entrante dans la formation. La place de la mobilité à l'international est donc très faible et cela représente un point faible de la formation.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La formation est ouverte à des étudiants titulaires de DUT, de BTS, de DEUST *Analyse des milieux biologiques* (AMB), de L2 de biologie, de chimie ou de physique et de LP *Qualité, santé, sécurité et environnement* (LP QSSE). Une présélection des dossiers par un jury composé à parité d'universitaires et de professionnels s'effectue sur la base des résultats académiques, de l'adéquation entre le cursus antérieur et la formation et de la maîtrise de la langue française pour les étudiants étrangers. La rigueur affichée dans la sélection des dossiers est remarquable et la proportion importante d'étudiants ne provenant pas de Corse (65 % en moyenne) témoigne de la forte attractivité de cette formation. La motivation à suivre une formation courte professionnalisante est ensuite vérifiée lors d'un entretien individuel. Elle est déterminante pour le recrutement, bien qu'elle semble s'éteindre au cours de la formation si on en juge par le nombre de diplômés poursuivant leurs études.

Aucun dispositif de passerelle n'est mentionné dans le dossier. Les flux majoritaires sont représentés par les titulaires de DUT *Génie biologique* ou de BTS. L'essentiel du dispositif d'aide à la réussite repose sur une UE de remise à niveau et un suivi personnalisé des étudiants par un référent pédagogique. L'effectif limité ainsi que les interactions fortes entre les membres d'une équipe pédagogique expérimentée semblent être des éléments déterminants dans la réussite constatée.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La formation est mixte : formation initiale sous statut étudiant et apprenti. Les enseignements se déroulent en présentiel avec une présence obligatoire contrôlée par les enseignants. Des aménagements sont prévus pour les alternants en apprentissage dont la scolarité est gérée en partie par le Centre de formation d'apprentis de l'Université di Corsica Pasquale Paoli (CFA Univ) : carnet de suivi rempli par l'étudiant, le tuteur en entreprise et le tuteur pédagogique. La LP peut accueillir les étudiants concernés par une VAE, une validation des acquis professionnels (VAP) ou par un régime spécial mais aucun étudiant n'est entré dans ce cadre au cours des dernières années.

Les enseignements de langue anglaise et de langue et culture corses sont obligatoires et peuvent faire l'objet d'une certification CLES (certification de compétences en langues étrangères de l'enseignement supérieur). La langue corse et la connaissance de la culture corse sont un facteur important d'intégration dans le tissu socio-économique régional.

La place du numérique repose d'une part sur la certification C2i (certificat informatique et internet) et d'autre part sur l'utilisation d'outils de communication numériques. Des documents de cours et travaux dirigés sont déposés sur l'environnement numérique de travail (ENT) et le site web de l'Université donne accès à diverses informations générales. La mise en place de cours en ligne pourrait être explorée comme alternative à l'aménagement de l'emploi du temps pour la formation en alternance.

Evaluation des étudiants

L'évaluation revêt des modalités variées : individuelle ou en groupe, à l'oral comme à l'écrit. Elle s'effectue sous la forme de contrôle continu (un tiers de la notation) ou examen terminal (deux tiers) selon des modalités définies par les responsables d'UE et clairement explicitées aux étudiants en début de formation. Les UE disciplinaires bénéficiant d'une pondération plus importante, les coefficients ne correspondent pas aux crédits ECTS. Les jurys de projets tuteurés et de stage sont composés d'enseignants et de personnalités extérieures reconnues dans leur domaine de compétence alors que le jury de délibération n'est constitué que d'enseignants de la formation. Les calendriers et composition des jurys sont validés par le conseil d'administration de l'IUT.

Les modalités d'évaluation permettent un suivi individualisé et continu de chaque étudiant. Elles renforcent l'aspect professionnalisant de la formation en imposant un critère d'obtention d'une note supérieure ou égale à la moyenne aux UE de projet et stage en entreprise en partie jugées par des professionnels.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi de l'acquisition des compétences se fait au cours de la formation lors des évaluations par l'équipe pédagogique. Une annexe descriptive du diplôme semble être fournie aux étudiants sans qu'il soit mentionné que cela constitue un supplément au diplôme. Le supplément au diplôme (SD) fourni dans le dossier ne correspond pas à la formation évaluée. Le suivi des alternants est effectué à l'aide de livrets proposés par le CFA Univ et jouent le rôle de carnet de liaison entre alternant, tuteur pédagogique et maître d'apprentissage. Il semblerait que le référentiel de compétences de ce livret d'apprentissage soit également utilisé par les tuteurs universitaires lors de visites aux stagiaires. Si les modalités d'utilisation du livret pédagogique dans le cadre de l'alternance sont définies par une procédure encadrée, les outils de suivi des compétences des étudiants en formation initiale ne sont pas explicités de manière claire. Le portefeuille d'expériences et de compétences ne semble pas être mis en œuvre dans cette formation. Ce point nécessite donc un éclaircissement.

Suivi des diplômés

La formation dispose de l'aide procurée par la plateforme d'orientation et insertion professionnelle (POIP) de l'Università di Corsica Pasquale Paoli (UCPP), qui transmet les résultats des enquêtes annuelles aux différentes composantes de l'Université. Les suivis des cohortes de 2013 à 2015 confirment que la majorité (77 %) des étudiants répondants (65 % des enquêtés) souhaitent poursuivre leur études. Ils envisagent pour 72 % d'entre eux de poursuivre leurs études dans le master mention *Gestion de l'environnement et valorisation des ressources naturelles* de l'UCPP. Ces vœux sont confirmés par les résultats d'enquêtes d'insertion, qui montrent que les poursuites d'études atteignent 76 %. L'insertion professionnelle est ainsi marginale et les données ne sont pas réellement analysées par le porteur de la formation puisque les éléments du dossier relatent des taux d'insertion professionnelle d'étudiants titulaires d'un master. Un approfondissement et une personnalisation du suivi des diplômés devrait permettre de proposer des pistes d'amélioration afin d'augmenter l'insertion professionnelle directe des diplômés. Une table ronde entre responsables de la LP, des licences *Sciences de la vie* et *Sciences pour l'ingénieur* et des masters pourrait aussi permettre une réflexion plus large sur les parcours d'études proposés aux étudiants.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Différentes procédures d'autoévaluation coexistent et s'exercent à différents niveaux d'intégration. Une évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée à l'échelle de l'université, de la composante (IUT) et de la formation. Les résultats de cette dernière ainsi que les réflexions émanant d'un comité de pilotage composé d'enseignants et de professionnels intervenant dans la LP sont soumis à un conseil de perfectionnement. Ce dernier est composé du responsable de la formation et de quatre intervenants de la formation. Il se réunit au moins une fois par an et décide des modifications à apporter à la formation.

Les missions et composition des différents jurys, du comité de pilotage et du conseil de perfectionnement ne sont pas toujours très claires et mériteraient d'être formalisées de manière plus cohérente.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation présente un bon équilibre entre apports disciplinaires et professionnalisant.
- L'attractivité de la licence, la mixité des publics en statut étudiant et statut apprenti.
- Le fort partenariat avec le milieu socio-économique.
- Les modalités pédagogiques diversifiées et le bon pilotage de la formation.

Points faibles :

- Le faible taux d'insertion professionnelle directe et le taux très élevé de poursuite d'études en master pouvant représenter plus de 60% de l'effectif.
- Les taux faibles de recrutement d'étudiants issus de L2 et des contrats d'alternance (25%).
- La faible ouverture à l'international.

Avis global et recommandations :

Bien que la licence professionnelle *Eau et environnement* ait des objectifs professionnalisant et dispense une formation en très bonne adéquation avec ceux-ci, le taux d'insertion professionnelle directe des diplômés est faible. Le taux de poursuite d'études en master n'a pas diminué depuis la précédente évaluation et une attention particulière doit

être portée à ne pas valoriser auprès des étudiants la possibilité de poursuivre des études en master. Une analyse plus poussée des missions assurées par les diplômés en emploi directement après la licence professionnelle devrait permettre de mieux préciser les besoins du monde socio-économique en techniciens supérieurs et assistants ingénieurs ou cadres de niveau Bac+5.

Les développements de l'alternance et de la formation continue à l'échelle nationale voire internationale constituent des pistes pour améliorer l'insertion directe des étudiants. Une partie des difficultés logistiques associées à ce développement pourrait en partie être résolue au moyen du numérique comme par exemple la mise en place de cours en ligne. Une communication plus ciblée en direction des étudiants de deuxième année de licence générale de l'Università di Corsica Pasquale Paoli pourrait par ailleurs les inciter à candidater en plus grand nombre à cette formation.

Observations de l'établissement



Corte, le 26 avril 2017

Monsieur le Président du Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
2, rue Albert Einstein
75013 Paris

N° Réf : PMR/VPCFVU/17/ 168

Objet : Eléments de réponse aux avis et recommandations des experts du HCERES pour les licences professionnelles de l'IUT :

Licence Professionnelle *Protection de l'Environnement spécialité Eau et Environnement*
Licence Professionnelle *Génie Civil et Bâtiment spécialité Bâtiment et Construction*
Licence Professionnelle *Energie et Génie Climatique spécialité Energies Renouvelables*
Licence Professionnelle *Activités et Techniques de Communication spécialité Design Numérique*
Licence Professionnelle *Techniques et Pratiques Audiovisuelles et Cinématographiques spécialité Techniques et Activités de l'Image et du Son*
Licence Professionnelle *Assurance, Banque, Finance spécialité Banque*
Licence Professionnelle *Management des Organisations spécialité Entrepreneuriat*
Licence Professionnelle *Commerce spécialité Marketing et Communication*
Licence Professionnelle *Qualité Santé Sécurité Environnement*

Monsieur le Président,

Concernant les licences professionnelles délivrées par l'IUT de l'Université de Corse, les rapports d'évaluation des experts du HCERES ont mis en évidence quelques points faibles ainsi que des actions à mettre en œuvre dans une perspective d'amélioration continue telles que :

- ✓ établir un meilleur suivi de l'insertion professionnelle,
- ✓ renforcer l'auto-évaluation,
- ✓ renforcer l'enseignement des langues étrangères,
- ✓ renforcer la place de la recherche,
- ✓ ouverture vers l'international.

L'ensemble des rapports notent une poursuite d'études importante pour des formations conçues dans un objectif d'insertion professionnelle. Sur ce point, une réflexion s'impose au niveau local et national afin d'appréhender les multiples enjeux des licences professionnelles et la place qu'elles occupent dans les cartes de formation des établissements d'enseignement supérieur, de plus en plus concernés par des parcours en apprentissage.

Les réponses et les mesures correctives seront actées plus précisément pour chaque LP dans les fiches AOF constitutives du dossier d'accréditation (Vague C 2018) déposé par l'Université de Corse.

Seul le rapport concernant la licence professionnelle *Qualité Santé Sécurité Environnement* a fait l'objet de remarques particulières qui seront déposées sur la plateforme GED du HCERES.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Université de Corse

Paul-Marie ROMANI

